FISCALITÉ

TVA des collectivités territoriales : analyser, optimiser et sécuriser ses déductions

Une collectivité exerce côte à côte des activités hors champ, des activités exonérées et des services taxables. Les budgets annexes ne recoupent pas toujours ces frontières fiscales. La TVA se perd alors dans les deux sens : des droits à déduction jamais exercés sur des équipements et des déductions prises sans que l'affectation soit documentée. Cette journée de sept heures s'adresse au secteur public local. Le participant apprend à qualifier les activités de sa collectivité, à choisir entre récupération par la voie fiscale et compensation forfaitaire, à calculer ses coefficients et à sécuriser la TVA des investissements.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 230 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs financiers et responsables des finances de collectivités ainsi que comptables publics et cadres de syndicats mixtes ou d'établissements publics locaux.

PRÉREQUIS
Connaître l'organisation budgétaire et comptable d'une collectivité territoriale.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier les activités de la collectivité au regard du champ d'application de la TVA
- Arbitrer entre récupération par la voie fiscale et compensation forfaitaire
- Déterminer les coefficients de déduction applicables aux dépenses mixtes
- Sécuriser la TVA des opérations d'investissement et des équipements mis à disposition
- Traiter les régularisations liées au changement d'affectation d'un bien
- Rassembler les justificatifs attendus lors d'un contrôle de la collectivité

03 Programme détaillé

M1 Qualification des activités publiques locales

- Situer chaque service dans ou hors du champ
- Activités exercées en tant qu'autorité publique et distorsions de concurrence
- Services publics industriels et commerciaux et budgets annexes
- Activités exonérées du secteur culturel social et sportif
- Options ouvertes pour la taxation de certaines activités
- Redevances subventions et participations reçues
- Atelier : Chaque participant classe les services de sa collectivité selon leur situation au regard de la TVA.

M2 Droits à déduction et coefficients

- Calculer ce qui est réellement récupérable
- Affectation des dépenses par activité et par budget
- Coefficients d'assujettissement de taxation et d'admission
- Dépenses mixtes et clés de répartition défendables
- Arbitrage entre récupération fiscale et compensation forfaitaire
- Dépenses exclues du droit à déduction
- Cas pratique : Le coût net d'un équipement est chiffré selon les deux voies de récupération puis comparé.

M3 Investissements mises à disposition et régularisations

- Tenir la position sur la durée de l'équipement
- TVA des travaux et des constructions portées par la collectivité
- Mise à disposition d'équipements à un délégataire ou à une association
- Transferts de compétence et conséquences sur la taxe déduite
- Régularisations annuelles et globales
- Dossier justificatif et préparation d'un contrôle
- Mise en situation : Une convention de mise à disposition d'un équipement sportif est révisée pour préserver les droits à déduction.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 230 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr